



Nous vous invitons le jeudi 17 novembre à un **café-croissant autour du temps partiel** : comment éviter les conséquences parfois pénibles d'un temps partiel et se poser les bonnes questions ?

Nous vous invitons également à parcourir les thèmes abordés dans cette large revue de presse : carrière au féminin, conflit, conseil juridique, heures supplémentaires...

Bonne semaine et bonne lecture.

>> TEMPS PARTIEL, LES ECUEILS A ÉVITER

Café-croissant le jeudi 17 novembre 2011, de 9h à 11h

Beaucoup de mères choisissent de travailler à temps partiel pour concilier travail et famille et ne pas quitter complètement le marché du travail.

Comment éviter les conséquences parfois pénibles d'un temps partiel et se poser les bonnes questions?

- **Pertes financières** : Mon revenu couvre-t-il les impôts et les frais de garde supplémentaires ?
- **Emploi précaire** : S'agit-il d'un temps partiel ou de travail sur appel ?
- **Frein au développement professionnel** : Mon poste correspond-il à mon niveau de qualification ? Quelles sont mes possibilités de formation continue ?
- **Stress** : Comment jongler entre mon travail, les enfants et les tâches domestiques ?
- **Couverture sociale insatisfaisante** : Qu'en est-il de ma prévoyance professionnelle et de mon assurance perte de gain ?

Le temps partiel peut être une chance, s'il est choisi et organisé pour tenir compte au mieux de vos besoins. A vous de clarifier vos besoins, de vous poser les bonnes questions, de vous informer pour y répondre, puis de négocier avec votre entourage professionnel et personnel.

Deux heures d'information et d'échange autour du temps partiel vous sont proposées par Promotion Santé Landeron avec l'équipe de conseil et d'accompagnement professionnel CAP.

La participation est gratuite, limitée à 20 personnes. Merci de vous inscrire.

Lors de votre inscription, transmettez-nous les questions que vous vous posez. Elles serviront de base de discussion.

Lieu Centre de Jeunesse du Landeron (Le CAP, Petite Thielle)

Date Jeudi 17 novembre 2011, 9h-11h

Inscription info@cap-pro.ch / 032 724 21 36

Délai : 14.11.2011 (Le nombre de participantes est limité à 20 personnes.)

>> REVUE DE PRESSE

Il faut oser la carrière au féminin, L'Express/L'Impartial/Le Journal du Jura, 17.09.11

Dans un monde hypercompétitif, la place des femmes au sein de l'économie et de l'entreprise n'est pas suffisamment valorisée. Les femmes doivent prendre conscience qu'une carrière au féminin n'est pas linéaire. Elles doivent regagner leur estime d'elles-mêmes, apprendre à s'affirmer, à négocier, à valoriser leurs compétences, notamment par la pratique généralisée du bilan de compétences. [article complet >>](#)

Oser consulter avant le conflit, L'Express/L'Impartial/Le Journal du Jura, 17.09.11

Trop souvent, la travailleuse ou le travailleur ne se résout à consulter un expert juridique qu'au moment où éclate un sérieux désaccord. Une aide préventive peut pourtant permettre très souvent de régler les choses sereinement en cas de divergence entre un employé et son patron. [article complet >>](#)

Femmes au travail : conseils utiles, Les Quotidiennes, 13.09.11

CAP, c'est quoi exactement? CAP donne la possibilité aux femmes de s'appuyer sur un accompagnement professionnel et/ou un conseil juridique pour faire face aux questions qui surgissent dans leur parcours professionnel. Et cela à un tarif accessible...

[article complet >>](#)

CAP : Aide à la réinsertion professionnelle des femmes, Les Quotidiennes, 15.08.11

La rentrée scolaire ne touche pas seulement les enfants, mais tout l'entourage familial. Les mères sont particulièrement visées puisqu'elles assurent la plus grande part des tâches familiales.

La scolarisation des enfants correspond souvent à une reprise d'activité pour les femmes qui ont arrêté de travailler suite à la naissance d'un enfant. Si l'envie de retrouver une activité professionnelle peut être grande, le processus de réintégration est parfois difficile et les interrogations nombreuses. [article complet >>](#)

Des atouts nommés « soft skills », L'Express/L'Impartial/Le Journal du Jura, 14.05.11

Les « soft skills » peuvent être personnelles autant qu'interpersonnelles. Ce sont des compétences de « savoir-être » et relationnelles qui sont développées ou acquises par tout un chacun dans un contexte aussi bien professionnel qu'extra-professionnel.

Comment les reconnaître ? Lesquelles mettre en avant ? Comment les intégrer dans son CV et sa lettre de motivation ? Comment les faire ressortir en entretien d'embauche ? [article complet >>](#)

Heures sup', la théorie et la pratique, L'Express/L'Impartial/Le Journal du Jura, 19.03.11

Conseil juridique : Selon la loi, un employeur ne peut recourir aux heures supplémentaires qu'en cas de circonstances temporaires et inhabituelles. Ces dernières doivent en principe être payées à 125% ou compensées en congé. Certains employeurs se montrent parfois peu soucieux d'appliquer ces normes. [article complet >>](#)

La revue de presse complète : <http://cap-pro.ch/medias/medias.php>

>> SERVICE DE CONSEIL CAP : HORAIRES ET TARIFS

>> **Accompagnement professionnel et conseil juridique**

- >> Entretien individuel sur rendez-vous au tarif horaire de fr. 40.- (fr. 20.- bas revenus)
- >> Renseignements ponctuels gratuits par e-mail ou téléphone

Nous vous recevons volontiers sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.
Pour des infos détaillées : www.cap-pro.ch

CAP Neuchâtel – rue Louis-Favre 1, 2^e étage, bureau n°204, Hôtel des Associations

Lundi 13h30 – 17h

Mardi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h 032 724 21 36

Jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h info@cap-pro.ch

CAP La Chaux-de-Fonds – rue de la Serre 24, rez-de-chaussée

Jeudi 13h30 – 17h 032 724 21 36

info@cap-pro.ch

CAP Yverdon-les-Bains – Centre social régional, rue des Pêcheurs 8A, bureau n° 114

Mardi 13h30 – 17h

Prise de rendez-vous tous les jours :

024 557 20 00

info@cap-pro.ch

Le service de conseil CAP est soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues dans la Loi sur l'égalité.

Inscriptions et désinscriptions à la newsletter à : info@cap-pro.ch